

L'HABITAT SOLIDAIRE, LIEU DE RÉCIPROCITÉ : EXEMPLES CONCRETS ET LIMITES



Définition de l'habitat solidaire

- Un **habitat solidaire** est un milieu et un projet de vie dans lequel évoluent (notamment) une ou plusieurs personnes dont au moins une se trouve en situation de **précarité sociale** (ou en passe de le devenir).
- Elles s'inscrivent formellement ou informellement dans une **communauté d'intérêts** et parfois bénéficient d'un **accompagnement ou d'une aide sociale** spécifique ou générale.
- Cet habitat solidaire se matérialise par un **habitat de type groupé** : ensemble d'habitations autonomes mais groupées comportant un ou des espaces communs occupés par plus de deux adultes qui ne sont pas liés par d'autres liens que cet ensemble d'habitations.

Distinction habitat groupé / habitat solidaire

Habitat groupé ≠ habitat solidaire ?

Habitat groupé	Habitat solidaire
- Espaces privés et espaces collectifs	- Espaces privés et espaces collectifs
- Tous publics	- Public spécifique incluant une/des personne(s) en précarité sociale
- Souvent acquisitif	- Souvent locatif
- Gestion principalement par les résidents	- Souvent de l'accompagnement social

Distinction habitat groupé / habitat solidaire

Qui est à l'initiative ?

Habitat groupé	Habitat solidaire
- Particuliers	- Asbl - Particuliers - Autorité communale - Institution - CPAS - Mutuelle - ...

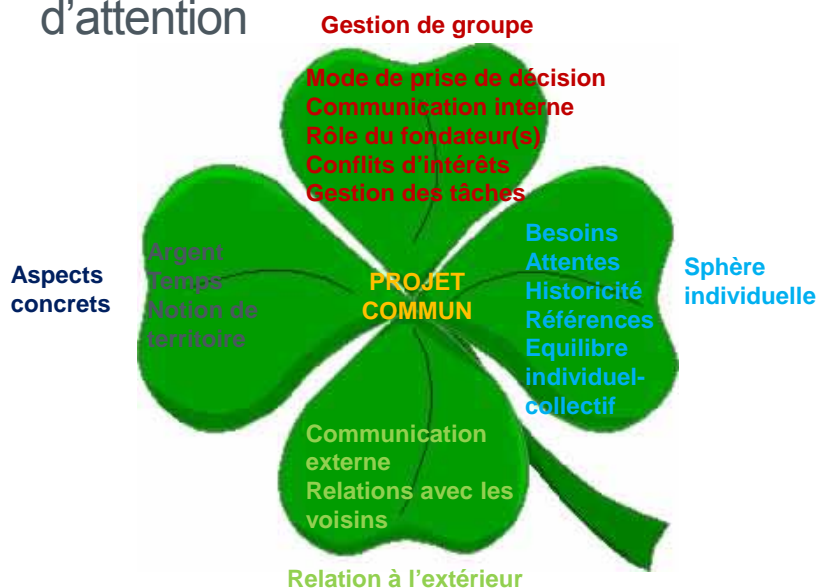
Un frein majeur : le taux cohabitant

Ce taux est d'application lorsque les personnes :

- Bénéficient d'un revenu de remplacement (chômage, RIS, GRAPA, allocation aux personnes handicapées)
- Sont locataires dans un habitat solidaire
- Y sont domiciliées
- Occupent un habitat principalement collectif, où seules les chambres sont privatives

=> Ces personnes peuvent être déclarées cohabitantes, ce qui induit une diminution de leurs revenus (passage du taux isolé au taux cohabitant).

Une communauté d'intérêts : points d'attention



Le projet commun

Projet commun clair



Motivations claires

OUTIL : La charte

Les aspects concrets

- L'argent (pression financière à géométrie variable sur les familles)
- Choix des experts (architectes, notaires,...)
- Choix des matériaux, écologiques,...
- Le temps (temporalité, degré d'urgence,...)
- Notion de territoire entre les entités

OUTILS : Questionnaire, jeu des post-it,...

Relation à l'extérieur

- Communication externe
- Relation avec les voisins (ancrage territorial difficile)

La gestion de groupe

Flou sur le mode de prise de décision
Sélection des candidats
Notion de pouvoir / rapports de force
Conflits d'intérêt
Le rôle du fondateur
La gestion des tâches

OUTILS : Choix d'un ou de mode(s) de prise de décision, d'un processus de sélection, R.O.I, d'un mode de répartition du leadership...

La gestion de groupe

3 axes complémentaires

- 1) La question des règles et de la formalisation de l'organisation du groupe (quoi, quand, comment... et est-ce vraiment utile ?)
- 2) La question du leadership (et de sa relation étroite avec l'implication des membres d'un groupe)
- 3) Les différentes étapes de la vie d'un groupe : quelle influence sur l'établissement des règles et sur le leadership ?

1. Les règles

Mettre en œuvre le principe auto-gestionnaire suppose :

- soit, de formaliser des règles précises dès le départ
- soit de laisser libre cours aux capacités d'auto-organisation de chacun



Débat récurrent, deux cultures de l'organisation

Pour quoi la règle?

- Pour **coordonner** voire **réguler** les comportements
- Pour **protéger** le faible contre le fort

Qu'est-ce que les règles?

Elles définissent les responsabilités et les devoirs, l'organisation et parfois une hiérarchie. Pour que leur mise en œuvre fonctionne, il faut édicter une « autorité » liée à un système de **légitimité**

Construction des règles collectives

- Par le groupe
- Vigilance à l'application
- Renégociables
- Sans identité collective, pas de légitimité : la charte doit préexister aux règles !
- Décider **qui** formalise **quoi** et **quand** ! Attention, il y a souvent émergence d'un leadership !

2. Leadership

- Leadership et implication des membres du groupe : 3 modèles
- Différentes formes de leadership
- Leadership, pouvoir et hiérarchie
- Répartition du leadership
- Leadership, l'égo et le groupe

3. Les 4 étapes de la vie d'un groupe



Points à retenir

- **Veiller à formaliser ce qui est nécessaire** ; lorsqu'apparaît une impression de flou dans le 'que doit-on faire' ou le 'qui fait quoi', ou lorsque des tensions émergent, cela peut être un signe qu'il faut passer à l'écrit.
- **Veiller à ce que les règles de fonctionnement soient suffisamment claires, appliquées...** mais toujours (collectivement) renégociables
- **Mieux vaut trop de leadership** (ça se régule) que pas de leadership (le groupe s'étiole). Ne pas confondre contre-pouvoir (permettant la régulation de l'exercice du pouvoir) et contre-leadership (qui se fait souvent au détriment de la montée en responsabilité des membres du groupe)
- Garder à l'esprit le stade de développement où en est le groupe et **ne pas chercher à bruler les étapes** : formaliser trop vite, imposer un leadership tournant dès le départ... **Un bon fonctionnement de groupe se construit toujours dans le temps, guidé par la volonté d'avancer.**

La sphère individuelle

- Mauvaise communication interne
- Besoins insatisfaits : sentiment d'insécurité,...
- Différences de références générationnelles, sociales, culturelles,...

OUTILS : CNV, triangle de la mobilisation, cercles de « régulation »,...

La réciprocité (Mauss)

Donner – Recevoir – Rendre



Mouvement générateur de liens
Mouvement nécessaire à l'accomplissement de soi et à
une dynamique de groupe efficiente



Intelligence collective

Intelligence émotionnelle

Les variables

Espaces partagés

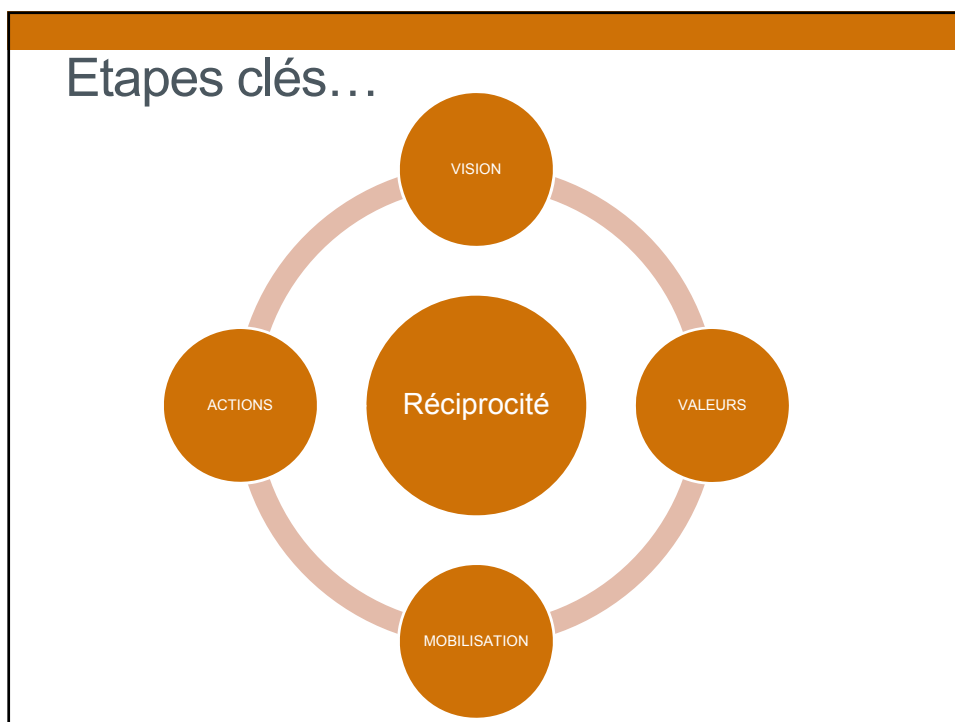
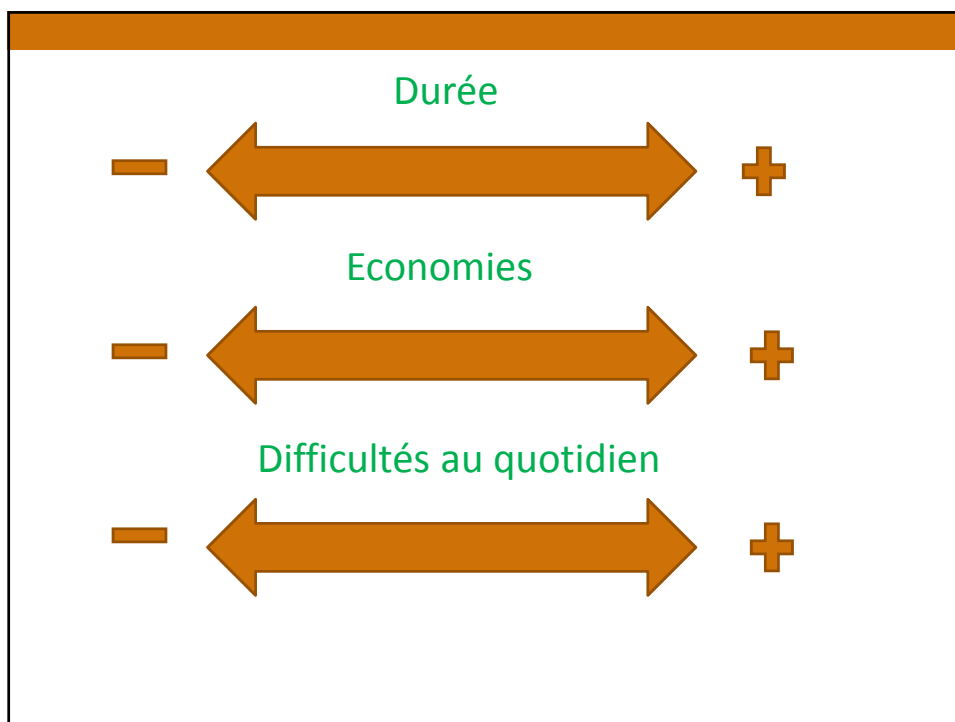


Intensité des échanges



Indépendance





Quelques exemples...

La maison Abbeyfield « Entre voisins » à Etterbeek



Quelques exemples...

La maison Abbeyfield « Entre voisins » à Etterbeek

- Public cible : Personnes de plus de 50 ans
- Initiateurs : Bénévoles, commune d'Etterbeek
- Date de création : 2004
- Type de logement : 5 studios dans une grande maison
- Espaces privatifs : studios indépendants (avec coin cuisine et S.D.D)
- Espaces collectifs : cuisine, salle à manger, jardin, buanderie, living, S.D.B.
- Encadrement : Médiateur à « disposition » en cas de besoin
- Durée du bail : Baux classiques



Quelques exemples...

Le Val des Coccinelles à Rixensart



Quelques exemples...

Le Val des Coccinelles à Rixensart

- Public cible : personnes adultes avec un handicap léger à modéré reconnu par l'AWIPH
- Initiateurs : parents, création d'une asbl en 1990. Partenariat avec la SLSP Notre Maison, le CPAS et la commune de Rixensart.
- Date de création : 2010
- Type de logement : habitat groupé de 13 studios et 2 appartements
- Espaces privés : studios indépendants (avec coin cuisine et salle de bains)
- Espaces collectifs : salle polyvalente, cuisine, jardin
- Encadrement : asbl est présente tous les jours jusque 20h, + 1 samedi sur 2. Accompagnement social individuel et collectif.
- Durée du bail : 2 X 6 mois d'essai puis bail classique

Quelques exemples...

Le Jardin du Béguinage à Etterbeek



Quelques exemples...

Le Jardin du Béguinage à Etterbeek

- Public cible : personnes âgées à faibles revenus
- Initiateurs : 3 asbl (Le jardin du Béguinage, Les 3 pommiers, La cité Sérine)
- Date de création : 1998
- Type de logement : ancienne cité de 32 maisonnettes (47 m² au sol) dont 8 font partie de l'habitat groupé
- Espaces privatifs : maisons indépendantes
- Espaces collectifs : aucun, mais petit-déjeuner commun une fois par semaine
- Encadrement : aucun
- Durée du bail : 2 x 1 an puis indéterminé
- Spécificité : asbl a un bail emphytéotique avec la commune d'Etterbeek, elle-même emphytéote du CPAS de Bruxelles-Ville



Quelques exemples...

La Ferme de Louvranges (Wavre)



Quelques exemples...

La Ferme de Louvranges (Wavre)

- Public cible : personnes traversant une période difficile
- Initiateur : 5 familles propriétaires de la ferme
- Date de création : 1978
- Type de logement : ancienne ferme en carré réaménagée en 5 maisons unifamiliales, un oratoire et 9 studios indépendants
- Espaces privatifs : studios indépendantes
- Espaces collectifs : cour intérieure de la ferme, jardin
- Encadrement : informel, par les habitants
- Durée du bail : 1, 2 ou 3 ans

Quelques exemples...

La Ferme de Louvranges (Wavre)



Quelques exemples...

Le Cologement à Ottignies-LLN



Quelques exemples...

Alodgi à Cérroux-Mousty



Quelques exemples...

Alodgi à Cérroux-Mousty

- Public cible : Personnes stabilisées présentant des fragilités en termes de santé mentale
- Initiateurs : Service de Santé Mentale Entres Mots – Cliniques Saint-Pierre – Mutualités chrétiennes – Similes - Psytoyens
- Date de création : Décembre 2013
- Type de logement : 11 appartements
- Espaces collectifs : Salle commune, jardin, buanderie
- Encadrement : Visite hebdomadaire d'Entre-Mots, réunion mensuelle animée par Psytoyens
- Types d'accès : Locatif (AIS) et acquisitif (emphytéose)

D'autres exemples...

- Les Cantous (Mariemont-Village) : 40 maisons en Belgique
- Huit logements sociaux intergénérationnel à Braine-le-Château
- Newvillage à Oppagne (en construction)
- ...

Merci pour votre attention !

